

a été confirmé par Pie IX le 14 avril de la même année). Elle est clairement expliquée dans le document authentique qui confère à un prêtre le pouvoir de bénir et d'imposer le scapulaire de l'Immaculée Conception,

Peut-on gagner plusieurs fois le même jour les indulgences du chemin de la croix ?

Réponse. — La plupart des auteurs modernes répondent affirmativement ; mais la Sacré-Congrégation des indulgences, consultée par Mgr Dabert, évêque de Périgueux, a déclaré qu'aucun document ne prouve qu'on peut gagner les indulgences du chemin de la croix autant de fois qu'on réitère le même jour ce pieux exercice. Voici la demande et la réponse :

BEATISSIME PATER.

Nicolaus Josephus Dabert, episcopus Petrocoricensis, in Gallia, humiliter postulat :

Utrum toties in die lucrari valeant indulgentiæ exercitio Viæ Crucis adnexæ, quoties illud iteratur ?

S. C. Ind. respondit : Ex documentis non constat Indulgentias pro pio exercitio Viæ Crucis concessas toties lucrari quoties præfatum pium exercitium iteratur.

Ex Secreteria ejusdem S. C. die 10 septembris 1883.

A. CARD. BILIO,
F. della Volpe *scrius*.

CHRONIQUE

Archevêché de Montréal, 5 juin 1889.

S. E. Mgr Edmond C. H. Langevin, Protonotaire Apostolique, *ad instar*, Vicaire Général de Rimouski, décédé le 2 du courant, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre, Chancelier.

* * *

Le 9 juin, à 7 heures p. m., la congrégation des filles de l'Immaculée Conception, érigée à l'église St-Pierre, en cette ville, célébrera le 40e anniversaire de sa fondation.